



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

TRANSFERT D'OFFICE DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DES VOIES PRIVEES ET OUVRAGES ANNEXES DES LOTISSEMENTS « LA CHENAIE » ET « LA HETRAIE »



Par arrêté n°2025/T/n°356 du 1^{er} octobre 2025, M. le Maire de la Commune de BOLBEC a désigné M. Bernard LOUIS en qualité de commissaire-enquêteur et prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur le transfert d'office des voies privées et ouvrages annexes dans le domaine public communal :

- Lotissement « LA CHENAIE » : rue et passage Georges Brassens,
- Lotissement « LA HETRAIE » : rue des Primevères.

L'enquête publique se déroulera à la Mairie de BOLBEC (9 square du Général Leclerc) :
Du lundi 27 octobre 2025 à 9 h 00 au vendredi 14 novembre 2025 à 17 h 00
aux jours et heures habituels d'ouverture au public
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

Le dossier d'enquête publique sera consultable à la Mairie de BOLBEC et sur le site internet de la Ville de Bolbec : www.bolbec.fr.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête. Toute observation pourra, en outre, être adressée par correspondance à l'attention du commissaire enquêteur : par voie postale à la Mairie de BOLBEC : 9 square du Général Leclerc – BP 70045 – 76210 BOLBEC ou par voie électronique, à l'adresse : services.techniques@bolbec.fr.

M. Bernard LOUIS, désigné en qualité de commissaire enquêteur assurera 2 permanences à la Mairie de BOLBEC, afin de recevoir les observations écrites et orales du public aux jours et heures suivants :

- **le lundi 27 octobre 2025 de 9 h 00 à 12 h 00,**
- **le vendredi 14 novembre 2025 de 14 h 00 à 17 h 00,**

Le commissaire enquêteur transmettra l'ensemble du dossier accompagné de son rapport et de ses conclusions motivées au Maire dans un délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête publique. Le rapport du Commissaire Enquêteur ainsi que ses conclusions motivées seront tenus à la disposition du public aux Services Techniques, un an après la clôture de l'enquête et sur le site Internet de la Ville de BOLBEC.

